

CARABINIERS DE LAUSANNE

**PLAN DE TIR A 300 METRES
TIR DE GROUPE ET TIR INDIVIDUEL**

16^e TIR DU 14 AVRIL

combiné avec

58^e Tir en mémoire du Général Guisan

**CENTRE DE TIR SPORTIF DE VERNAND
LAUSANNE**

Dates et horaires des tirs

Jeudi	5 avril 2018	de 15.00 à 19.30 h.
Jeudi	12 avril 2018	de 15.00 à 19.30 h.
Vendredi	13 avril 2018	de 15.00 à 18.30 h.
Samedi	14 avril 2018	de 08.30 à 12.00 h.

Délai d'inscription : 31 mars 2018

Dispositions générales

Genre de tir	Concours individuel et concours de groupes à 300 m.
Participation	Les sociétés affiliées à la FST peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs licenciés appartenant à la même société. Les tireurs individuels sont les bienvenus. Un tireur ne peut tirer que dans une catégorie d'armes.
Licences	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur les feuilles d'inscription.
Inscriptions	De préférence à l'avance à Gilbert Friedli - Fau-Blanc 26 - 1009 Pully - email cgfriedli@gmail.com - tél. 021 729 38 63. Les inscriptions sur place sont également possibles. Prière de joindre un bulletin de versement pour les prix.
Rangeurs	Pas de réservation de cibles. Les tireurs tirent dans l'ordre des livrets déposés.
Paiements	Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance du groupe ont été acquittés. Les paiements anticipés sont à effectuer au CCP 10-4262-8 Carabiniers de Lausanne (BVR joint au plan de tir).
Mutation	En cas d'empêchement, un tireur inscrit peut être remplacé par un membre de la même société. Le changement doit être effectué avant que le 1 ^{er} tireur du groupe ne commence à tirer.
Dérangements	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
Munition	Les tireurs utilisent la munition délivrée sur place. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Livret de tir	Finance obligatoire Fr. 5.-- (valable pour les 2 concours)
Dispositions finales	Les participants acceptent les dispositions du plan de tir, ainsi que les règlements de la FST. Les infractions entraînent l'annulation des résultats tirés par le tireur fautif.
Plan de tir et résultats	Sur le site www.carabiniers-lausanne.ch . Un palmarès complet sur papier sera envoyé aux chefs de groupe.

Tir du 14 AVRIL

Cible EXERCICE

Champ des points	Cible A 1 m, divisée en 10 cercles
Nombre de coups	5, coup par coup, interruption à volonté
Prix de la passe	Fr. 5.-- (munition comprise)
Nombre de passes	au maximum deux passes d'exercice

Cible REPARTITION

	Répartition immédiate
Armes	Cat. A Arme libre et fusil standard Cat. D FA 57/03 Cat. E FA 57/02, FA 90 et MQ
Champ des points	Cible A 1 m, divisée en 10 cercles

Nombre de coups	6, coup par coup, marqués après chaque coup			
Position	Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc Fusil standard et mousqueton couché bras franc, sauf V et SV au mousqueton couché avec appui Fusils d'assaut sur bipied réglementaire			
Prix de la passe	Fr. 20.-- (munition et taxes comprises)			
Distinction	Aucune			
Répartition	Cat. A	Cat. D	Cat. E	
Nombre de points	60	Fr. 70.--	Fr. 80.--	Fr. 100.--
	59	Fr. 40.--	Fr. 60.--	Fr. 80.--
	58	Fr. 30.--	Fr. 40.--	Fr. 60.--
	57	Fr. 20.--	Fr. 30.--	Fr. 40.--
	56	Fr. 10.--	Fr. 20.--	Fr. 30.--
	55	Fr. 5.--	Fr. 15.--	Fr. 20.--
	54		Fr. 10.--	Fr. 15.--
	53		Fr. 5.--	Fr. 10.--
	52			Fr. 5.--

Si la répartition immédiate n'atteint pas 65% du produit des passes, la différence est versée au concours de groupes.

Cible GROUPE

Armes	Cat. A	Arme libre et fusil standard		
	Cat. D	FA 57/03		
	Cat. E	FA 57/02, FA 90 et MQ		
Champ des points	Cible A 1 m, divisée en 10 cercles			
Nombre de coups	10, coup par coup, marqués après chaque coup			
Position	voir Cible REPARTITION			
Classes d'âge	selon les règles de tir sportif (RTSp)			
Prix de la passe	Fr. 20.-- (munition et taxes comprises)			
Finance de groupes	Fr. 40.-- par groupe de six tireurs . Les groupes formés uniquement de jeunes tireurs participent au concours de groupes sans avoir à en acquitter la finance.			
Distinction	Carte-couronne à Fr. 10.-- pour les résultats suivants :			
Cat. A	E/S = 92	V/J = 90	SV/JJ = 89 points	
Cat. D	E/S = 88	V/J = 86	SV/JJ = 85 points	
Cat. E	E/S = 85	V/J = 83	SV/JJ = 82 points	

Classement et prix du concours de groupes (cat. A, D et E)

L'addition des 5 meilleurs résultats détermine le rang. En cas d'égalité, appui par le 6^e résultat, puis par les meilleurs résultats individuels. Un groupe de 5 tireurs est valable.

Le 100% du produit de la finance de groupe, augmenté du surplus éventuel de la passe REPARTITION, sera attribué aux 50% des groupes classés. Au moins Fr. 120.-- au premier groupe de chaque catégorie.

Tir Général Guisan

Armes	Cat. A	Arme libre et fusil standard		
	Cat. D	FA 57/03		
	Cat. E	FA 57/02, FA 90 et MQ		
Champ des points	Cible B camouflée, divisée en 10 cercles			
Nombre de coups	12, dont 2 coups d'essai obligatoires coup par coup, marqués après chaque coup, puis une 1 ^e série de 4 coups, puis une 2 ^e série de 6 coups, marquées à la fin de chaque série et sans limitation de temps.			
Position	voir Cible REPARTITION			
Classes d'âge	selon les règles de tir sportif (RTSp)			
Prix de la passe	Fr. 20.-- (munition et taxes comprises)			
Finance de groupes	Fr. 40.-- par groupe de six tireurs. Les groupes formés uniquement de jeunes tireurs participent au concours de groupes sans avoir à en acquitter la finance.			
Distinction	Carte-couronne à Fr. 10.-- ou distinction à l'effigie du Général Henri Guisan pour les résultats suivants :			
Cat. A	E/S = 91	V = 89	SV/J = 88	JJ = 86
Cat. D	E/S = 87	V = 85	SV/J = 84	JJ = 82
Cat. E	E/S = 84	V = 82	SV/J = 81	JJ = 79

Classement et prix du concours de groupes (cat. A, D et E)

L'addition des 5 meilleurs résultats détermine le rang. En cas d'égalité, appui par le 6^e résultat, puis par les meilleurs résultats individuels. Un groupe de 5 tireurs est valable.

Le 100% du produit de la finance de groupe sera attribué aux 50% des groupes classés. Au moins Fr. 120.-- au premier groupe de chaque catégorie.

Classement des rois du tir (combiné)

Les trois premiers tireurs classés des catégories A, D et E à l'addition des passes REPARTITION, GROUPE 14 AVRIL et GENERAL GUISAN reçoivent un prix spécial à condition que six tireurs au moins soient classés dans cette catégorie. En cas d'égalité, appui par les résultats GROUPE 14 AVRIL, puis GENERAL GUISAN, puis REPARTITION.

Prix : 1^{er} rang : Fr. 100.-- / 2^e rang : Fr. 50.-- / 3^e rang : Fr. 30.--.

Les trois juniors les mieux classés à la passe GENERAL GUISAN reçoivent également un prix spécial. En cas d'égalité, appui par les coups profonds.

Lausanne, le 31 janvier 2018

Le président *Gilbert Friedli*

Approuvé par la SVC:

Le chef des tirs libres *Werner Haenni*